

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

SERVICES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS

ENTREPRENEUR#LEADER

Accompagnement

Vous avez créé votre entreprise il y a moins de 2 ans ?

Saisissez dès aujourd'hui la possibilité de bénéficier d'un appui individuel pour développer votre activité !

Afin de soutenir la création et la reprise d'entreprise en Ile-de-France, la Région a mis en place un dispositif d'accompagnement baptisé « **Entrepreneur#Leader** ». Il permet aux jeunes entreprises d'être soutenues dans leurs premiers pas de chefs d'entreprise et leur recherche de financement.

Un accompagnement personnalisé pendant la phase qui suit la création de votre entreprise jusqu'à sa troisième année.

1. Vous bénéficierez de **2 ou 3 entretiens individuels** par an avec un référent unique, votre conseiller à la CMA de Paris. Cela vous permettra de :
 - **sécuriser le développement de votre entreprise,**
 - **construire et mettre en place le pilotage de votre activité,**
 - **mettre en œuvre une action commerciale dynamique.**
2. Vous disposerez d'une **hotline** avec votre conseiller pour répondre à l'intégralité de vos questions pendant cette période.
3. Vous développerez de nouvelles compétences en participant à des ateliers collectifs animés par des experts sur les thématiques suivantes : **action commerciale, emploi et gestion RH, management de l'entreprise, networking, sécurité juridique, stratégie et croissance, outils de pilotage, posture managériale.**

Alors, n'hésitez pas, ne restez pas isolé. Contactez dès aujourd'hui Alban Tortevoix pour être accompagné et coaché !

Tél : 01.53.33.53.20 – alban.tortevoix@cma-paris.fr

LES MERCREDIS DE L'AVOCAT

Dans le cadre du partenariat avec le Barreau de Paris, des permanences gratuites d'avocats sont organisées les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, sur rendez-vous à la CMA de Paris.

Prochaines permanences : 23 mai – 13 et 27 juin 2018

Inscription : 01 53 33 53 18 – angelique.klein@cma-paris.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

COLLOQUE #TENDANCES NUMERIQUES 2018

Un franc succès

Une centaine d'entreprises représentant de multiples métiers de l'artisanat ont répondu, le 20 mars dernier, présent à l'appel de la CMA de Paris et de l'Institut supérieur des métiers dans le cadre de la Semaine nationale de l'artisanat.

Parmi elles, 47 disposent d'un site vitrine, 27 d'un site e-commerce, 4 tiennent un blog, 43 utilisent Facebook, 16 Twitter et 24 Instagram, 33 ont un projet imminent sur le net, 15 un projet en impression 3D et 7 en commande numérique.

Tout au long de la matinée, des experts du numérique ont abordé des thématiques en phase avec leurs besoins et répondu aux nombreuses questions de la salle. Quelles précautions juridiques prendre pour une bonne notoriété sur le net ? Comment détecter et connaître ce qui peut améliorer la présence d'une entreprise sur le net, l'usage des différents réseaux sociaux, le développement d'un site, la tenue d'un blog, l'ouverture d'un espace de vente en ligne ? Comment développer un projet sur le net, via des compétences internes ou un prestataire extérieur ? En quoi l'impression 3D peut-elle accompagner un savoir-faire et qu'en est-il de la commande numérique ?

Autant de thèmes qui seront ré-abordés à la CMA de Paris au cours de l'année 2018. Ateliers collectifs de réflexion sur la présence numérique de votre entreprise sur le net et ateliers de présentation et tests de l'impression 3D. Consultez notre site internet pour en connaître les dates et vous y inscrire.

Votre contact à la CMA de Paris :

Françoise NEVEU : Tél. : 01 53 33 53 26 - francoise.neveu@cma-paris.fr

REGLEMENTATION

Accessibilité des commerces, le temps presse

La CMA de Paris vous rappelle, si vous ne l'avez pas déjà fait, que vous avez l'obligation de déposer votre agenda d'accessibilité programmé « Ad'Ap » auprès de la Préfecture de Police de Paris, service des établissements recevant du public, 12-14 quai de Gesvres, 75004 Paris. Attention le temps presse ! Le non-dépôt d'un Ad'ap fera bientôt l'objet de sanctions financières pour non respect de la loi sur le handicap.

Vous devez aussi constituer votre registre public d'accessibilité. Pour rappel, il se présente sous forme de classeur ou pochette et doit contenir : l'attestation d'accessibilité, l'Ad'Ap ou les arrêtés préfectoraux accordant une ou des dérogations, la plaquette informative de la Délégation ministérielle à l'accessibilité (DMA) « bien accueillir les personnes handicapées » et des modalités de maintenance et d'utilisation des équipements d'accessibilité (ascenseur, élévateur, rampe amovible automatique...).

En savoir plus :

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32873



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

Par ailleurs, la DMA et la CMA de Paris vous invitent à la plus grande vigilance face à certaines sociétés qui pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail et qui peuvent se faire passer pour une autorité administrative voire même usurper l'identité de la CMA de Paris.

Informations complémentaires : Alexia LEJAS
Tél. : 01.53.33.53.08 - alexia.lejas@cma-paris.fr

Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD)

De nombreuses formalités auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) vont disparaître avec l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement le 25 mai 2018. En contrepartie, la responsabilité des entreprises sera renforcée.

Elles devront mener, lorsque sont identifiés des traitements de données personnelles susceptibles d'engendrer des risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées, une étude d'impact sur la protection des données pour chacun de ces traitements (document explicitant les risques prévisibles et les mesures prises pour les réduire).

La CNIL a d'ores et déjà mis en place des outils pour vous y aider :
<https://www.cnil.fr/fr/PIA-privacy-impact-assessment>
https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/pdf_6_etapes_interactifv2.pdf.

Informations complémentaires :
Sylvie KOHN : Tél. 01 53 33 53 23 - sylvie.kohn@cma-paris.fr

PUBLICATION

Guide du marquage d'origine – Edition 2018

La Direction générale des entreprises (DGE) vient d'éditer un guide pratique qui s'adresse aux producteurs de biens de consommation non alimentaire, qui produisent, font réaliser ou achètent tout ou partie de ces biens sur le territoire national, et qui s'interrogent sur l'opportunité du marquage d'origine des produits.

Ouvrage très intéressant à télécharger sur le site :
www.entreprises.gouv.fr/a-votre-service/guides-pratiques

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

L'ARTISANAT PARISIEN A L'HONNEUR

EXPOSITION DE MAIN DE MAÎTRE – L'excellence au cœur de Paris
Journées Européennes des Métiers d'Art 2018

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art 2018 (JEMA), la Confédération Française des Métiers d'Art de l'excellence et du luxe, en partenariat avec la CMA de Paris, a organisé avec succès l'exposition « De main de maître » à l'espace Commines (Paris 3^{ème}).



Pendant cinq jours, 38 artisans d'art ont présenté leur savoir-faire et commercialisé leurs créations auprès de plus de 2 000 visiteurs particulièrement intéressés et à la recherche d'œuvres uniques.

Cette exposition a permis, notamment, à des entreprises qui ne peuvent ouvrir leurs portes au public du fait de leur isolement ou de l'étroitesse de leur atelier, de participer aux JEMA et ainsi d'accroître leurs contacts clients.

Contact : Philippe BLAIZE :
Tél. : 01 53 33 53 19 - philippe.blaize@cma-paris.fr

LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE MISE A L'HONNEUR

Du 7 au 13 mars 2018, les hautes autorités de la République Fédérale d'Allemagne ont invité les Chambres de métiers et de l'artisanat françaises les plus actives dans la coopération avec leurs homologues allemandes à l'occasion des JEMA à exposer des œuvres sur un stand collectif au sein du salon International de l'artisanat de Munich.

La CMA de Paris, à l'origine de l'organisation des JEMA en Allemagne avec la Chambre de métiers de Berlin, a été invitée à présenter les œuvres d'excellence de 4 artisans d'art parisiens.

La Chancelière allemande, Angela MERKEL, a honoré de sa présence le stand collectif et salué la délégation artisanale française dont faisait partie Monsieur Benoît LECONTE, premier vice-président de la CMA de Paris.

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

ARTISANAT ET DESIGN – DE PARIS à BERLIN

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art 2018, la Chambre des métiers de Berlin, en partenariat avec la CMA de Paris, a organisé une exposition du 23 mars au 15 avril 2018 réunissant des créateurs berlinois et parisiens au cœur de la capitale Allemande, une nouvelle fois couronnée de succès.

L'exposition s'est tenue dans le cadre prestigieux du Kunstgewerbemuseum (Musée des arts décoratifs) de Berlin au sein d'un espace de 400 m² dédié aux expositions temporaires. Durant 3 semaines, les œuvres de 25 créateurs berlinois et celles de 23 artisans parisiens ont reçu la visite de berlinois et de touristes visitant la capitale allemande.

L'exposition a été l'occasion d'organiser des rencontres entre créateurs berlinois et parisiens présents à Berlin. Des contacts commerciaux fructueux ont été établis et des collaborations envisagées. Certains artisans parisiens ont visité les ateliers de leurs homologues berlinois, d'autres ont démarché des boutiques de la capitale allemande.

Contacts et informations complémentaires :

Philippe BLAIZE : Tél. : 01 53 33 53 19 - philippe.blaize@cma-paris.fr

Isabelle CATREVAUX : Tél. : 01 53 33 53 27 - isabelle.catrevaux@cma-paris.fr

L'ARTISANAT PARISIEN INVITÉ A OSAKA (JAPON)

A l'occasion du 160^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre la France et le Japon et de sa 20^{ème} édition de la French Fair, le grand magasin Hankyu a mis à l'honneur la Ville de Paris et ses artisans du 7 au 13 mars 2018.

Organisé sur une surface de 3 500 m², intégrant un espace village artisanat de création de mode et accessoires et un stand de la Ville de Paris, cet événement a attiré 205 000 visiteurs en 7 jours.

10 artisans parisiens sélectionnés par le magasin Hankyu et accompagnés par la CMA de Paris ont ainsi pu tester et vendre leurs créations directement au grand public japonais et évaluer leurs opportunités de débouchés au Japon. Produits parisiens commercialisés : vêtements femmes et enfants, bijoux fantaisie et aux crochets, maroquinerie, chapeaux, accessoires de mode pour homme, impression textile sur vêtements et coussins.

La clientèle japonaise a été séduite par la qualité du savoir-faire artisanal parisien et la possibilité de pouvoir échanger directement avec les créateurs. Les artisans parisiens, présents pour la première fois à Osaka, ont quant à eux pu mesurer l'attrait de leurs produits sur le marché japonais.

De belles perspectives de développement en prévision.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

LABEL « FABRIQUE A PARIS » 2018

Après un lancement réussi en 2017 avec 234 entreprises parisiennes labélisées, la Ville de Paris ouvre l'édition 2018 en collaboration avec la CMA de Paris.

L'objectif est de valoriser les entreprises qui créent et fabriquent au sein de la Capitale. Ce label distingue des produits dont la fabrication ou la dernière transformation ayant abouti à la création d'un produit nouveau est réalisée à Paris.

Le label est ouvert aux activités de production en général, notamment les productions alimentaires et les métiers d'art et de création. Il est attribué pour une durée d'un an et uniquement pour un produit ou une gamme de produits (si une entreprise souhaite présenter plusieurs produits distincts, elle devra remplir un dossier pour chacun d'eux).

Les entreprises détentrices du label en 2017 devront à nouveau candidater en 2018.

Critères de sélection :

- Les caractéristiques propres au processus de fabrication et de transformation du produit : caractère local de la fabrication, savoir-faire (techniques employées, outils utilisés, intégration de l'innovation, etc.).
- Le caractère emblématique et original du produit.
- L'intégration des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans la démarche de l'entreprise : actions de formation des salariés, modes de gouvernance, actions en lien avec le quartier, démarches environnementales mises en œuvre, etc.

Utilisation du label

Outil de visibilité pour le produit et son fabricant, le label est une marque de reconnaissance et un gage de qualité pour les consommateurs. Ainsi, les fabricants parisiens labélisés pourront se revendiquer du label et de ses valeurs, et intégrer son logo dans leur communication.

Concours

Outre la labellisation, la Ville de Paris récompensera 5 entreprises labélisées, une par catégorie (alimentaire, métiers d'art et de création, autres productions) ainsi qu'un prix de l'innovation. Un prix « coup de cœur des parisiens » sera également attribué.

Dotation : 2 000 € par prix.

Candidater

Date limite de dépôt des candidatures : 21 septembre 2018. Jury début novembre.

Dossier de candidature à compléter en ligne dès le 20 juin 2018 sur le site :

www.paris.fr/actualites/artisans-createurs-candidatez-au-label-fabrique-a-paris-5186

Informations complémentaires CMA de Paris :

Philippe BLAIZE : Tél. : 01 53 33 53 19 - philippe.blaize@cma-paris.fr

Alexia LEJAS : Tél. : 01.53.33.53.08 - alexia.lejas@cma-paris.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

SALONS

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL
25 au 28 octobre 2018

Pour la 7^{ème} année consécutive, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France participera au Salon International du Patrimoine Culturel sous la forme d'un stand collectif. La thématique de cette édition sera le patrimoine culturel européen.

Cet espace collectif de 70 m² est destiné à accueillir 8 à 10 artisans d'art franciliens (prioritairement des primo-exposants).

Les métiers concernés sont les savoir-faire traditionnels spécialisés dans la mise en valeur du patrimoine : métiers liés à l'architecture, à la décoration d'intérieur, à la restauration et la création des activités métiers d'art.

La participation financière forfaitaire demandée par entreprise est de 1 200 euros TTC.

Prestations incluses dans ce tarif :

- Un emplacement sur le stand collectif avec accès à une réserve mutualisée.
- Le droit d'inscription et l'assurance obligatoire.
- Une communication ciblée (brochure, réseaux sociaux, presse, sites web...).
- Une réunion de préparation pour la scénographie du stand.
- 1 journée de formation obligatoire pour optimiser sa participation au salon.

Prestations non incluses à la charge de l'exposant :

- Le mobilier de présentation.
- Le transport des marchandises.
- Les frais personnels pendant la durée du salon

Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire en ligne en cliquant sur la case ci-dessous :

REmplir le formulaire

Date limite de candidature : vendredi 15 juin 2018

Informations complémentaires : Philippe BLAIZE
Tél. : 01 53 33 53 19 – philippe.blaize@cma-paris.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

MIF – Made in France
10 au 12 novembre 2018

Le salon grand public MIF se tiendra de nouveau au Parc des expositions porte de Versailles. En 2017, les 450 exposants ont accueilli 60 000 visiteurs.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat par l'intermédiaire de l'APCMA sont partenaires de cet événement.

Les artisans qui souhaitent y participer bénéficieront de 10 % de réduction sur le coût du stand et de la gratuité des frais d'inscriptions.

- Stand pré-équipé (6m² minimum) : 300 € ht le m²
- Stand clé en main (6m² minimum) : 350 € ht le m²
- Stand TPE pré-équipé : 1 300 € ht

Information et inscription sur le site : www.mifexpo.fr

Ob'Art

Les salons Ob'Art – Objets de créateurs, sont des événements incontournables qui visent à montrer l'authenticité, la créativité et les savoir-faire multiples des professionnels des métiers d'art.

Organisés par les Ateliers d'Art de France à Paris, Bordeaux et Montpellier, ils sont exclusivement réservés aux professionnels des métiers d'art maîtrisant un savoir-faire, qui transforment la matière pour réaliser des pièces uniques ou en petites séries dans leur atelier.

Ob'Art – Bordeaux - 9 au 11 novembre 2018 au Hangar 14

Ob'Art – Paris – 23 au 25 novembre 2018 à l'Espace des Blancs Manteaux
Salon parisien exclusivement réservé aux adhérents d'Ateliers d'art de France
Contact : Inma Vivier - inma.vivier@ateliersdart.com

Ob'Art – Montpellier - 12 au 14 avril 2019 au Corum
Contact : Sonia Rios - sonia.rios@ateliersdart.com

Inscriptions en ligne : www.salon-obart.com



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Paris

CRÉATION PARIS
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE PARIS
La lettre d'information des métiers de l'artisanat parisien de création

Mai 2018

SALONS EXPORT

La Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Île-de-France (CRMA IDF), en partenariat avec les CMA départementales, organise la participation collective d'entreprises artisanales franciliennes à 2 salons en Amérique du Nord, l'un professionnel (New York Now), l'autre grand public (Plein Art Québec).

La CRMA IDF se charge de l'organisation générale à savoir la réservation et l'équipement des stands, de tarifs négociés, de l'aspect logistique (fret et transport des exposants), de la promotion des entreprises auprès d'acheteurs, d'un accompagnement sur place. Un gros plus pour les entreprises notamment celles qui se déplacent pour la première fois sur un nouveau marché.

PLEIN ART QUEBEC

Le plus important rassemblement estival en métiers d'art au Québec.

Ce salon grand public regroupe artistes et artisans, fabricants de petits objets, créateurs de bijoux, d'accessoires de mode... travaillant le bois, le verre, des métaux, du textile, du papier, de la céramique et tant d'autres matériaux.

Cible : 130 000 visiteurs grand public

Date : 31 juillet au 12 août 2018

Lieu : Espace 400e, Vieux-Port de Québec, le long des quais du bassin Louise.

Coût : 2 750 € ht.

Stand individuel de 4,50 m² clé en main comprenant le fret et le vol pour une personne.

www.metiersdart.ca/salons/salon-plein-art-quebec

NEW YORK NOW

Salon incontournable des Arts de Vivre aux Etats-Unis.

Ce salon rassemble près de 2500 fabricants de petits objets de décoration, arts de la table, linge de maison, accessoires de mode, bijoux de création, pièces uniques, objets d'art...

Cible : 25 000 visiteurs professionnels : boutiques, chaînes de magasins, concept stores, importateurs, boutiques de musée, décorateurs ...

Date : 12 au 15 août 2018

Lieu : JAVITS center - New York City

Coût : 5 550 € ht.

Stand individuel de 9 m² clé en main comprenant le fret, le vol pour une personne et l'hébergement (7 nuits d'hôtel).

www.nynow.com

Informations et inscription : Valentine BASTIDE :
Tél. : 01.80.48.27.50 - valentine.bastide@crma-idf.fr



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Paris